

FOURNITURES SCOLAIRES CM2

La plus grande partie des fournitures générales nécessaires sera procurée à chaque élève de l'école. Ces fournitures seront données aux élèves qui habitent BONDUES et à ceux qui auront reçu l'avis favorable de leur mairie (copie de l'accord à nous transmettre) dans le cadre du protocole d'accord intercommunal.

Les Bonduois doivent fournir obligatoirement un justificatif de domicile de moins de deux mois à remettre avec la contribution familiale afin de bénéficier de ces remboursements.

Voici la liste des fournitures particulières à vous procurer :

1 carte ILEVIA pour prendre le bus de ville avec la classe	
2 photos d'identité	
1 cartable solide (cartables à roulettes interdits, trop d'escaliers dans l'école)	
1 trousse garnie avec 4 bics différents (bleu-noir-rouge-vert). <u>Stylo 4 couleurs interdit</u>	
Crayons de bois + gomme	
1 taille crayons avec boîte	
Crayons de couleur et feutres dans une trousse	
1 surligneur	
1 paire de ciseaux de bonne qualité (existe ciseaux gauchers)	
1 double décimètre en plastique dur (règles en plastiques souples et en métal interdites)	
1 ardoise velleda + feutres appropriés + 1 effaceur	
Plusieurs sticks de colle (1 seul dans la trousse – le reste en réserve)	
1 pochette canson couleurs vives 160 g format 24x32	
1 pinceau fin, 1 moyen, 1 gros, 1 pinceau brosse 12 mm	
1 gobelet à eau + 1 chiffon	
2 reliures 120 vues (1 bleue + 1 rouge)	
1 équerre en plastique	
1 compas CLASSIQUE	
1 calculette (si possible Casio fx junior)	
1 dictionnaire	
<u>Pour le sport</u> (dans un sac marqué au nom de l'enfant)	• Chaussettes • 1 sweat réservé au sport • Le t-shirt offert par l'école en début d'année
<u>Le tablier</u> est obligatoire à l'école. Des tabliers avec le logo de l'école peuvent être achetés auprès de l'APEL au prix de 25€ pièce. Une vente de tabliers sera organisée le jour de la pré-rentree le vendredi 29/08/2025 après-midi.	



Tout le matériel et tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant

Merci de privilégier les fournitures scolaires propices au travail et respectueuses de l'environnement.

Le correcteur blanc sous toutes ses formes, le cutter, les objets métalliques sont interdits.

Merci de garder cette liste pour renouveler le matériel jusqu'à la fin de l'année.

